

# Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Territoire non organisé regroupé Pontiac | NR840 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Kim Lesage, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Territoire non organisé regroupé Pontiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature \_\_\_\_\_ Date 17 avril 2024

# Table des matières

## États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	23
Charges par objets	24
Excédent (déficit) accumulé	25
Avantages sociaux futurs	29

## Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	35
Analyse des charges	47

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la  
Territoire non organisé de Pontiac

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Territoire non organisé de Pontiac (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
  
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Dignard Thibault CPA Inc.  
Par Simon Thibault, CPA auditeur

**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	362 394	366 128	345 205
Compensations tenant lieu de taxes	2	160 640	161 254	160 804
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 220	1 220	169 781
Services rendus	5	200 000	200 000	200 000
Imposition de droits	6	1 000	1 600	1 225
Amendes et pénalités	7		772	269
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	11 000	41 389	17 903
Autres revenus	10	10 500	20 912	75 724
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	746 754	793 275	970 911
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	197 521	191 379	208 358
Sécurité publique	15	51 698	62 800	61 061
Transport	16	442 000	410 844	531 949
Hygiène du milieu	17	39 428	61 338	63 196
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	20 951	69 091	67 484
Loisirs et culture	20			
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	400	355	355
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	751 998	795 807	932 403
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(5 244)	(2 532)	38 508
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		2 967 105	2 928 597
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		2 967 105	2 928 597
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		2 964 573	2 967 105

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	643 302	661 485
Débiteurs (note 5)	2	234 725	446 209
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	878 027	1 107 694
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	88 753	420 413
Revenus reportés (note 11)	12		
Dette à long terme (note 12)	13		
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	88 753	420 413
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	789 274	687 281
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	2 165 683	2 272 081
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20		
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	9 616	7 743
	23	2 175 299	2 279 824
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	2 964 573	2 967 105
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	2 964 573	2 967 105
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	2 964 573	2 967 105

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(5 244)	(2 532)	38 508
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	( )	( )	21 691
Produit de cession	3			
Amortissement	4		106 398	107 165
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		106 398	85 474
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10			
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(1 873)	(1 307)
	13		(1 873)	(1 307)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(5 244)	101 993	122 675
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		687 281	564 606
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		687 281	564 606
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		789 274	687 281

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) de l'exercice	1 (2 532)	38 508
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2 106 398	107 165
Autres		
▪	3.1	
	4	103 866
Variation nette des éléments hors caisse		145 673
Débiteurs	5 211 484	(98 709)
Autres actifs financiers	6	
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7 (331 660)	270 913
Revenus reportés	8	
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	
Propriétés destinées à la revente	10	
Stocks de fournitures	11	
Autres actifs non financiers	12 (1 873)	(1 307)
	13	(18 183)
		316 570
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 ( )	(21 691)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17 ( )	( )
	18	(21 691)
<b>Activités de placement</b>		
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux		
Émission ou acquisition	19 ( )	( )
Remboursement ou cession	20	
Autres placements de portefeuille		
Acquisition	21 ( )	( )
Cession	22	
	23	
<b>Activités de financement (note 4)</b>		
Émission de dettes à long terme	24	
Remboursement de la dette à long terme	25 ( )	( )
Variation nette des emprunts temporaires	26	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	
Autres		
▪	28.1	
	29	
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	(18 183)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	661 485
Solde déjà établi	32	366 606
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	661 485
Solde redressé	33	366 606
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	643 302

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (le déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

**A) Périmètre comptable et partenariats**

La municipalité ne contrôle aucun organisme et ne participe à aucun partenariat de type commercial. Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité.

La MRC de Pontiac assume, pour ses territoires non organisés, la gestion financière et administrative, la confection et le suivi de l'évaluation foncière, la planification et le suivi de l'aménagement et diverses autres activités.

**a) Périmètre comptable**

S/O

**b) Partenariats**

S/O

**B) Comptabilité d'exercice****Estimations comptables**

La préparation des états financiers de la municipalité, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

**C) Actifs financiers***Trésorerie et équivalent de trésorerie*

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires qui fluctuent entre le positif et le découvert bancaire.

**D) Passifs**

S/O

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Infrastructure : 15 et 40 ans  
 Bâtiments : 40 ans  
 Véhicules : 10 ans  
 Ameublement et équipement de bureau : 5 et 10 ans  
 Machinerie, outillage et équipements divers : 10 ans

*Moins-value*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économique futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieur à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charge à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**F) Revenus**

*Constatation des produits*

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les intérêts sur les placements sont constatés en fonction du temps écoulé.

**G) Avantages sociaux futurs**

S/O

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

S/O

**I) Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créiteurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation et des intérêts courus à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La municipalité détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### **J) Autres éléments**

##### *Affectations*

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

#### **3. Modification de méthodes comptables**

##### **Adoption initiale — instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de l'organisme municipal portent principalement sur ses prêts, ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats, gains et pertes de réévaluation en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

##### **Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

À compter du présent exercice, l'organisme municipal a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, l'organisme municipal comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par l'organisme municipal qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, l'organisme municipal doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige l'organisme municipal à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme municipal.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 643 302	661 485
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 643 302</b>	<b>661 485</b>
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6 643 302</b>	<b>661 485</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

#### Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	15 092	13 847
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	9 732	187 925
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 756	18 802
Organismes municipaux	13	201 145	225 635
Autres			
▪	14.1		
	15	234 725	446 209
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	8 664	23 744
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	9 732	187 925
	27	9 732	187 925

**Note****6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires**

La municipalité ne bénéficie d'aucune marge de crédit au 31 décembre 2023.

**10. Créiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	88 753	420 413
Salaires et avantages sociaux	42		
Dépôts et retenues de garantie	43		
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪	45.1		
	46	88 753	420 413

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪	60.1		
	61		

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance		2023	2022
	de	à	de	à		
Obligations et billets en monnaie canadienne					62	
Obligations et billets en monnaies étrangères					63	
Gains (pertes) de change reportés					64	
					65	
Autres dettes à long terme						
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66	
Organismes municipaux					67	
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68	
Autres					69	
					70	
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( ) ( )
					72	

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73				
2025	74				
2026	75				
2027	76				
2028	77				
2029 et plus	78				
	79				
Intérêts et frais accessoires	80		( )	( )	
	81				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	( ) ( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	2 516 272			2 516 272
Autres					
▪	105.1				
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	148 574			148 574
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	119 010			119 010
Ameublement et équipement de bureau	110	13 054			13 054
Machinerie, outillage et équipement divers	111	27 035			27 035
Terrains	112	11 351			11 351
Autres	113				
	114	2 835 296			2 835 296
Immobilisations en cours	115				
	116	2 835 296			2 835 296
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	460 722	94 137		554 859
Autres					
▪	120.1				
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	4 148	3 714		7 862
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	79 883	5 843		85 726
Ameublement et équipement de bureau	125	13 054			13 054
Machinerie, outillage et équipement divers	126	5 408	2 704		8 112
Autres	127				
	128	563 215	106 398		669 613
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	2 272 081			2 165 683
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪	144.1	9 616
Autres		
▪	145.1	
	146	9 616
		7 743

**Note****19. Obligations contractuelles**

S/O

**20. Droits contractuels**

S/O

**21. Passifs éventuels**

S/O

**A) Cautionnements et garanties**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme consolidée de la Municipalité régionale de comté de Pontiac. Au 31 décembre 2023, la portion de la dette à long terme consolidée attribuable à la municipalité s'élève à 20 632 \$.

**B) Auto-assurance**

S/O

**C) Poursuites**

S/O

**D) Autres**

S/O

**22. Actifs éventuels**

S/O

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S/O

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (dettes nettes) ne comportent pas de comparaison avec des données budgétaires.

**25. Instruments financiers**

**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie et aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités), .

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

**Débiteurs**

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	7 871 \$	19 638 \$
En souffrance :		
Échu de plus de 1 an	17 956 \$	18 696
	25 827 \$	38 334 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(8 664 \$)	(23 744 \$)
	17 163 \$	14 590 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	23 744 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	2 257 \$
Montants recouvrés	(17 337 \$)
Solde à la fin	8 664 \$

L'organisme municipal est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<b>2023</b>	<b>Moins d'un an</b>
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	88 753 \$

<b>2022</b>	<b>Moins d'un an</b>
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	420 413 \$

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	362 394	366 128			366 128	345 205
Compensations tenant lieu de taxes	2	160 640	161 254			161 254	160 804
Quotes-parts	3						
Transferts	4	1 220	1 220			1 220	169 781
Services rendus	5	200 000	200 000			200 000	200 000
Imposition de droits	6	1 000	1 600			1 600	1 225
Amendes et pénalités	7		772			772	269
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	11 000	41 389			41 389	17 903
Autres revenus	10	10 500	20 912			20 912	75 724
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	746 754	793 275			793 275	970 911
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15						
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21						
	22	746 754	793 275			793 275	970 911
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	197 521	178 301	13 078		191 379	208 358
Sécurité publique	24	51 698	47 948	14 852		62 800	61 061
Transport	25	442 000	410 844			410 844	531 949
Hygiène du milieu	26	39 428	35 182	26 156		61 338	63 196
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	20 951	16 779	52 312		69 091	67 484
Loisirs et culture	29						
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	400	355			355	355
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		106 398	(106 398)			
	34	751 998	795 807			795 807	932 403
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	(5 244)	(2 532)			(2 532)	38 508

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(5 244)	(2 532)	38 508
Moins : revenus d'investissement	2	( )	( )	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(5 244)	(2 532)	38 508
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Amortissement	4		106 398	107 165
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		106 398	107 165
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	( )	( )	( )
	18			
<b>Affectations</b>				
Activités d'investissement	19	( )	( )	21 691
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21	5 244	5 243	
Réserves financières et fonds réservés	22			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	5 244	5 243	(21 691)
	26	5 244	111 641	85 474
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27		109 109	123 982

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1	
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles		
Administration générale	2 ( )	( 2 711)
Sécurité publique	3 ( )	( 2 711)
Transport	4 ( )	( 5 423)
Hygiène du milieu	5 ( )	( )
Santé et bien-être	6 ( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7 ( )	( 10 846)
Loisirs et culture	8 ( )	( )
Réseau d'électricité	9 ( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ( )	( )
	11 ( )	( 21 691)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
Acquisition		
	12 ( )	( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>		
Émission ou acquisition		
	13 ( )	( )
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités d'investissement		
	14	
<b>Affectations</b>		
Activités de fonctionnement		
	15	21 691
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	16	
Excédent de fonctionnement affecté	17	
Réserves financières et fonds réservés	18	
	19	21 691
	20	
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Rémunération</b>				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2			
<b>Charges sociales</b>				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4			
<b>Biens et services</b>				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	714 662	667 198	783 020
<b>Frais de financement</b>				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9			
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	400	355	355
<b>Contributions</b>				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	36 936	36 936	37 094
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
<b>Amortissement</b>				
Immobilisations corporelles	19		106 398	107 165
Actifs incorporels achetés	20			
<b>Autres</b>				
Mauvaises créances (recouvrées)	21.1		(15 080)	4 769
	22	751 998	795 807	932 403

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	676 208	689 781
Excédent de fonctionnement affecté	2	122 682	5 243
Réserves financières et fonds réservés	3		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	)
Financement des investissements en cours	5		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	2 165 683	2 272 081
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	2 964 573	2 967 105
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	676 208	689 781
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10		
	11	676 208	689 781
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Budget exercice suivant	12.1	122 682	5 243
	13	122 682	5 243
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪	14.1		
	15		
	16	122 682	5 243

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	
Autres		
▪	30.1	
	31	
	32	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	( ) ( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	( ) ( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	( ) ( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	( ) ( )
Autres	37	( ) ( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	( ) ( )
	39	( ) ( )
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40	( ) ( )
Assainissement des sites contaminés	41	( ) ( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42	( ) ( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43	( ) ( )
Autres	44.1	( ) ( )
▪	45	( ) ( )
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46	( ) ( )
Utilisation du fonds de roulement	47	( ) ( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48	( ) ( )
Utilisation du fonds de roulement	49	( ) ( )
Autres	50.1	( ) ( )
▪	51	( ) ( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52	( ) ( )
Mesure relative à la COVID-19	53	( ) ( )
Frais d'émission de la dette à long terme	54	( ) ( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55	( ) ( )
Autres	56.1	( ) ( )
▪	57	( ) ( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64	( ) ( )

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 ( )	( )
	67	
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	2 165 683
Propriétés destinées à la revente	69	2 272 081
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	2 165 683
	74	2 272 081
Ajustements aux éléments d'actif	75	2 165 683
	76	2 272 081
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 ( )	( )
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( )	( )
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( )	( )
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	( )
	83 ( )	( )
	84	2 165 683
		2 272 081

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
<b>Description des régimes et autres renseignements</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		
<b>Description du régime</b>			
		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>			
	118		
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121		

**Note**

## **Renseignements financiers non audités**

**ANALYSE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

TAXES		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	205 516	182 816
Taxes spéciales			
Service de la dette	2		
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4		
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	205 516	182 816
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12		
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14		
Matières résiduelles	15	38 804	41 415
Autres			
Entretiens chemin et hélicoptage	16.1	121 808	120 974
Centres d'urgence 9-1-1	17		
Service de la dette	18		
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	160 612	162 389
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	160 612	162 389
	27	366 128	345 205

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	2 614	2 164
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30	158 640	158 640
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	161 254	160 804
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
<b>AUTRES</b>			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	161 254	160 804

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	47	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	48	
Sécurité incendie	49	
Sécurité civile	50	
Autres	51	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	52	169 781
Enlèvement de la neige	53	
Autres	54	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	55	
Transport adapté	56	
Transport scolaire	57	
Autres	58	
Transport aérien	59	
Transport par eau	60	
Autres	61	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	
Réseau de distribution de l'eau potable	63	
Traitement des eaux usées	64	
Réseaux d'égout	65	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	66	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	67	
Tri et conditionnement	68	
Autres	69	
Autres	70	
Cours d'eau	71	
Protection de l'environnement	72	
Autres	73	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	74	
Sécurité du revenu	75	
Autres	76	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	77	
Rénovation urbaine	78	
Promotion et développement économique	79	
Autres	80	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	81	
Activités culturelles		
Bibliothèques	82	
Autres	83	
<b>Réseau d'électricité</b>	84	
	85	169 781

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>		
<b>Administration générale</b>	86	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	87	
Sécurité incendie	88	
Sécurité civile	89	
Autres	90	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	
Enlèvement de la neige	92	
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	
Réseau de distribution de l'eau potable	102	
Traitement des eaux usées	103	
Réseaux d'égout	104	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	120	
Activités culturelles		
Bibliothèques	121	
Autres	122	
<b>Réseau d'électricité</b>	123	
	124	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>TRANSFERTS (suite)</b>		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126	600	
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128		
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	620	
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	1 220	
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	1 220	169 781

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>		
<b>Administration générale</b>		
Grefe et application de la loi	137	
Évaluation	138	
Autres	139	
	140	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	141	
Sécurité incendie	142	
Sécurité civile	143	
Autres	144	
	145	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	146	
Enlèvement de la neige	147	
Autres	148	200 000
Transport collectif	149	
Autres	150	
	151	200 000
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	
Réseau de distribution de l'eau potable	153	
Traitement des eaux usées	154	
Réseaux d'égout	155	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	156	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	157	
Tri et conditionnement	158	
Autres	159	
Autres	160	
Cours d'eau	161	
Protection de l'environnement	162	
Autres	163	
	164	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	
	176	
<b>Réseau d'électricité</b>	177	
	178	200 000
		200 000

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>		
<b>Administration générale</b>		
Grefe et application de la loi	179	
Évaluation	180	
Autres	181	
	182	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	183	
Sécurité incendie	184	
Sécurité civile	185	
Autres	186	
	187	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	188	
Enlèvement de la neige	189	
Autres	190	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	191	
Transport adapté	192	
Transport scolaire	193	
Autres	194	
Autres	195	
	196	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197	
Réseau de distribution de l'eau potable	198	
Traitement des eaux usées	199	
Réseaux d'égout	200	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	201	
Matières recyclables	202	
Autres	203	
Cours d'eau	204	
Protection de l'environnement	205	
Autres	206	
	207	

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>		
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	208	
Sécurité du revenu	209	
Autres	210	
	211	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	212	
Rénovation urbaine	213	
Promotion et développement économique	214	
Autres	215	
	216	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	217	
Activités culturelles		
Bibliothèques	218	
Autres	219	
	220	
<b>Réseau d'électricité</b>	221	
	222	
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>

**ANALYSE DES REVENUS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>			
Licences et permis	224	1 600	1 225
Droits de mutation immobilière	225		
Droits sur les carrières et sablières	226		
Autres	227		
	228	1 600	1 225
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>			
	229	772	269
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
	230		
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>			
	231	41 389	17 903
<b>AUTRES REVENUS</b>			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238	9 000	9 000
Autres contributions	239	11 912	66 724
Redevances réglementaires	240		
Autres	241		
	242	20 912	75 724
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>			
	243		

**ANALYSE DES CHARGES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
Conseil	1				
Greffe et application de la loi	2				
Gestion financière et administrative	3	168 944		168 944	168 984
Évaluation	4	10 959	13 078	24 037	23 907
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪ créances recouvrées	6.1	(15 080)		(15 080)	15 467
▪ Quote-part MRC	6.2	13 478		13 478	
	7	178 301	13 078	191 379	208 358
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>					
Police	8	35 977		35 977	33 900
Sécurité incendie	9	2 191		2 191	2 023
Sécurité civile	10	7 458		7 458	8 721
Autres	11	2 322	14 852	17 174	16 417
	12	47 948	14 852	62 800	61 061
<b>TRANSPORT</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	410 844		410 844	531 949
Enlèvement de la neige	14				
Éclairage des rues	15				
Circulation et stationnement	16				
Transport collectif					
Transport en commun	17				
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20				
	21	410 844		410 844	531 949

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Réalizations 2023			Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22			
Réseau de distribution de l'eau potable	23			
Traitement des eaux usées	24			
Réseaux d'égout	25			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26			
Élimination	27	30 538	30 538	33 911
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28			
Tri et conditionnement	29			
Matières organiques				
Collecte et transport	30			
Traitement	31			
Matériaux secs	32			
Autres	33			
Plan de gestion	34			
Autres	35			
Cours d'eau	36	4 644	26 156	29 285
Protection de l'environnement	37			
Autres	38			
	39	35 182	26 156	61 338
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>				
Logement social	40			
Sécurité du revenu	41			
Autres	42			
	43			

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Réalizations 2023			Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	16 779	52 312	69 091	67 484
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47				
Tourisme	48				
Autres	49				
Autres	50				
	51	16 779	52 312	69 091	67 484
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52				
Patinoires intérieures et extérieures	53				
Piscines, plages et ports de plaisance	54				
Parcs et terrains de jeux	55				
Parcs régionaux	56				
Expositions et foires	57				
Autres	58				
	59				
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61				
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64				
	65				
	66				

**ANALYSE DES CHARGES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67				
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>					
Dette à long terme					
Intérêts	68				
Autres frais	69				
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70				
Autres	71	355		355	355
	72	355		355	355
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73				
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	106 398 (	106 398)		



# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Territoire non organisé regroupé Pontiac | NR840 |

# Table des matières

## Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

## Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

## **Autres renseignements financiers non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6		
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		21 691
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17		
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19		
Terrains	20		
Autres	21		
	22		21 691

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité*

	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement		
Conduites d'eau potable	1	
Usines de traitement de l'eau potable	2	
Usines et bassins d'épuration	3	
Conduites d'égout	4	
Autres infrastructures	5	
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)		
Conduites d'eau potable	6	
Usines de traitement de l'eau potable	7	
Usines et bassins d'épuration	8	
Conduites d'égout	9	
Autres infrastructures	10	
Autres immobilisations corporelles	11	21 691
	12	21 691

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3			
Fonds d'amortissement	4			
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5			
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6			
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8			
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13			
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17			
	18			
	19			
Dette en cours de refinancement	20 (	)	(	)
Reclassement / Redressement	21			
<b>Dette à long terme</b>	<b>22</b>			

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	20 632
Endettement total net à long terme	18	20 632
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	20 632
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	10 959	10 733
Autres	3	13 479	10 698
<b>Sécurité publique</b>			
Police	4		
Sécurité incendie	5	2 191	2 023
Sécurité civile	6		
Autres	7	868	1 061
<b>Transport</b>			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	1 948	3 664
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	16		
Autres	17		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	7 491	8 915
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20		
Autres	21		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	22		
Activités culturelles	23		
<b>Réseau d'électricité</b>	24		
	25	36 936	37 094

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3		21 691
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6		21 691

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

	Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1					
Professionnels	2					
Cols blancs	3					
Cols bleus	4					
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8					
Élus	9					
	10					

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6		1 220			1 220
	7		1 220			1 220

**FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	355	355
	4	355	355
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	355	355

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
	1.1				

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI      NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement**

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 \_\_\_\_\_ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 24 : Libres 20 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 \_\_\_\_\_ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 \_\_\_\_\_ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 \_\_\_\_\_ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 \_\_\_\_\_ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 \_\_\_\_\_ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \_\_\_\_\_ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité 46 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien préventif 47 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 \_\_\_\_\_ \$
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 \_\_\_\_\_ \$
  - Systèmes de drainage 51 \_\_\_\_\_ \$
  - Abords de routes 52 \_\_\_\_\_ \$
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 \_\_\_\_\_ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles 56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

## e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

## f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 \_\_\_\_\_ S/O

b) Date d'adoption de la résolution 58 \_\_\_\_\_ 2023-12-31

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 \_\_\_\_\_
- b) Date d'adoption de la résolution 61 \_\_\_\_\_
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 \_\_\_\_\_
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-04-17

Nom du signataire : Kim Lesage

Fonction du signataire : Directrice générale

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2024-04-16 18:01



# Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Territoire non organisé regroupé Pontiac | [NR840](#) |

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
<b>Revenus</b>				
Fonctionnement	1	746 754	793 275	970 911
Investissement	2			
	3	746 754	793 275	970 911
<b>Charges</b>	4	751 998	795 807	932 403
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	(5 244)	(2 532)	38 508
Moins : revenus d'investissement	6	( )	( )	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(5 244)	(2 532)	38 508
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		106 398	107 165
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10	( )	( )	( )
Affectations				
Activités d'investissement	11	( )	( )	21 691
Excédent (déficit) accumulé	12	5 244	5 243	
Autres éléments de conciliation	13			
	14	5 244	111 641	85 474
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15		109 109	123 982

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	643 302	661 485
Débiteurs	2	234 725	446 209
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	878 027	1 107 694
<b>Passifs</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7		
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	88 753	420 413
	10	88 753	420 413
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	789 274	687 281
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	12	2 165 683	2 272 081
Autres	13	9 616	7 743
	14	2 175 299	2 279 824
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	15	2 964 573	2 967 105

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	676 208	689 781
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Budget exercice suivant	2.1	122 682	5 243
	3	122 682	5 243
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9		
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	( )	( )
Financement des investissements en cours	12		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	2 165 683	2 272 081
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	2 964 573	2 967 105

*Extrait du rapport financier, page S23*

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	20 632
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5		
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement		10	
		11	

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	12	362 394	366 128	345 205
Compensations tenant lieu de taxes	13	160 640	161 254	160 804
Quotes-parts	14			
Transferts	15	1 220	1 220	169 781
Services rendus	16	200 000	200 000	200 000
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 000	2 372	1 494
Autres	18	21 500	62 301	93 627
	19	746 754	793 275	970 911
<b>Investissement</b>				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22			
Autres	23			
	24			
	25	746 754	793 275	970 911

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	178 301	13 078	191 379	208 358
Sécurité publique					
Police	2	35 977		35 977	33 900
Sécurité incendie	3	2 191		2 191	2 023
Autres	4	9 780	14 852	24 632	25 138
Transport					
Réseau routier	5	410 844		410 844	531 949
Transport collectif	6				
Autres	7				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	8				
Matières résiduelles	9	30 538		30 538	33 911
Autres	10	4 644	26 156	30 800	29 285
Santé et bien-être	11				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	12	16 779	52 312	69 091	67 484
Promotion et développement économique	13				
Autres	14				
Loisirs et culture	15				
Réseau d'électricité	16				
Frais de financement	17	355		355	355
Effet net des opérations de restructuration	18				
	19	689 409	106 398	795 807	932 403
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	106 398 (	106 398)		
	21	795 807		795 807	932 403

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
		Réalizations	Réalizations
<b>Revenus d'investissement</b>	1		
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	)	( 21 691)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	( )
Financement à long terme des activités d'investissement	4		
Affectations			
Activités de fonctionnement	5		21 691
Excédent accumulé	6		
	7		
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8		

*Extrait du rapport financier, page S14*